



AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

MAP 41402 G CARTE

210/8e,f

NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICKSCALE 1:200000 ÉCHELLE 1/20000
Kilometre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilometres

MAGNETIC CONTOUR LINES
COUPURES DE NIVEAU MAGNÉTIQUE

- + 5 gamma/mètre
- 1 gamma/mètre
- + 0.25 gamma/mètre
- 0.25 gamma/mètre
- 1 gamma/mètre
- 0.025 gamma/mètre

Lignes de vol
Flight altitude: 150 metres above ground level
Altitude du vol: 150 mètres au-dessus du niveau du sol
1 gamma = 10^{-8} tesla in SI units
1 gamma = 10^{-8} tesla en unités SI

À la contribution du Canada-New Brunswick Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement between the Government of Canada and the Geological Survey of Canada.

Contribution à l'Exploration minérale Canada-Nouveau-Brunswick sur l'Exploration minérale 1984-1989 faisant partie de l'Entente de développement économique et régional entre le Canada et la Commission géologique du Canada.

This map was compiled from data recorded by Geological Survey Inc. between October 13, 1986 and April 12, 1987 using a helicopter-borne magnetometer. Two caesium vapour magnetometers of 0.005 gamma resolution and vertically separated by 2 m were towed under an helicopter at an average elevation of 150 m above ground. The average traverse and east-west line length was 10 km. The data were collected in a staggered pattern and affected using a video tape recorded by a vertically mounted camera inside the helicopter. The vertical gradient values, which approximate closely to the first vertical derivative of earth's total field, were derived by dividing the difference in the vertical readings of the two magnetometers by their vertical separation. After editing the survey data, the coordinates of the intersections of the magnetic contour lines with the grid were printed out and used for the manual leveling analysis. Then, the vertical gradient values were interpolated on a 50 m grid for the drafting of the isomagnetic curves by a digital plotter. The final contour lines were plotted on a 1:200000 scale topographic map. The data required during the compilation of this data: The base used for this map was obtained from a 1:500000 topographic map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa, Ontario, Canada.

Copies of this map may be obtained either from the New Brunswick Department of Natural Resources, P.O. Box 5000, Fredericton, New Brunswick, E3B 5H1, or from P.O. 50, Bathurst, N.B., E2A 3Z7 or the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0E6.

The original data and the digital files are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée à partir des données enregistrées par les Services Géophysiques Inc. à l'aide d'un gravimètre halporté entre le 13 octobre 1986 et le 12 avril 1987. Deux magnétomètres à vapeur de césimite à une résolution de 0,005 gamma et séparés de 2 m furent remorqués sous l'hélicoptère, à une élévation moyenne de 150 m au-dessus du sol. Une trajectoire moyenne et une ligne est-ouest étaient de 10 km. Les données furent enregistrées à l'aide d'une cassette vidéo enregistrée par une caméra installée verticalement dans l'hélicoptère. Les valeurs de gradient vertical, qui sont approximativement égales à la première dérivée verticale du champ total terrestre, furent dérivées en divisant la différence dans les lectures verticales des deux magnétomètres par leur séparation verticale. Après avoir édité les données de la carte, les coordonnées des intersections des lignes de coupure magnétique avec la grille furent imprimées pour servir à l'analyse manuelle du nivellement. Les valeurs de gradient vertical furent ensuite interpolées sur une grille de 50 m pour la préparation des courbes isomagnétiques sur une carte topographique à l'échelle 1:200 000. Les données nécessaires pour la préparation de cette carte: La base utilisée pour cette carte fut obtenue à l'aide d'une carte topographique à l'échelle 1:500 000, publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa, Ontario, Canada.

Tous exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Richesses naturelles, Direction des levés géologiques, Division des Ressources minérales, c.p. 6000, Fredericton, N.B., E3B 5H1, et à l'endroit suivant: c.p. 50, Bathurst, N.B., E2A 3Z7 ou à la Commission géologique du Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0E6.

Les données de levé utilisées pour élaborer la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

MAP 41402 G CARTE
210/8e,f
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK